

Surélévation en bois



L'EXISTANT

Maître d'ouvrage : privé.

Architecte DPLG : Ivan Fouquet

Localisation : Issy les Moulineaux dans les Hauts-de-Seine.

Surface existant : 280 m².

Date de construction de l'existant : années 1930.

Signe particulier : situé entre un immeuble haussmannien et un immeuble industriel, l'immeuble comportait quatre appartements sur deux étages et des commerces en rez-de-chaussée.

LE SOUHAIT DES PROPRIÉTAIRES

Le projet : Les clients étaient propriétaires de cet immeuble depuis une vingtaine d'années et, au départ, souhaitaient simplement le rénover, puis y loger la famille de leur fils ; finalement ils décidèrent de tous venir y habiter (enfants, parents, et grands-parents) en construisant une surélévation.

Surface de la surélévation : 114 m².

Budget : rénovation + surélévation 500 000 €.

LES PROPOSITIONS DE L'ARCHITECTE

Il s'agissait de réunir l'ensemble de l'immeuble en une seule habitation, une maison de ville avec une surélévation de deux niveaux pour une seule famille. « J'ai beaucoup écouté les clients, leurs désirs, ils ont été très précis quant à leurs goûts, explique Ivan Fouquet, l'architecte. Mes propositions ont fait l'objet de discussions, de corrections... Je leur ai parlé du matériau bois, auquel ils étaient a priori réticents. Mais le bois s'imposait de lui-même pour éviter une surcharge sur les fondations et pour rendre plus simple, plus rapide et plus économique, le chantier. »

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'immeuble n'est pas dans une zone classée et le permis a été obtenu sans trop de difficultés.

« La ville a émis quelques réticences quant à l'utilisation du bois en façade. La structure bois ne gênait pas l'architecte de la ville. Nous avons réussi à nous entendre sur un bardage en mélèze laqué blanc », précise Ivan Fouquet.

LES FONDATIONS

Par sa légèreté, le bois a permis de construire ce volume sans contrainte significative sur les fondations existantes. Dans l'étude préalable, les sondages de sols avaient révélés un bon sol, mais des fondations existante très légères, qu'il était difficile de d'agrandir ou de surcharger. C'est pourquoi une légère reprise des fondations, par l'ajout d'un poteau sur la hauteur du bâtiment, s'est imposée.

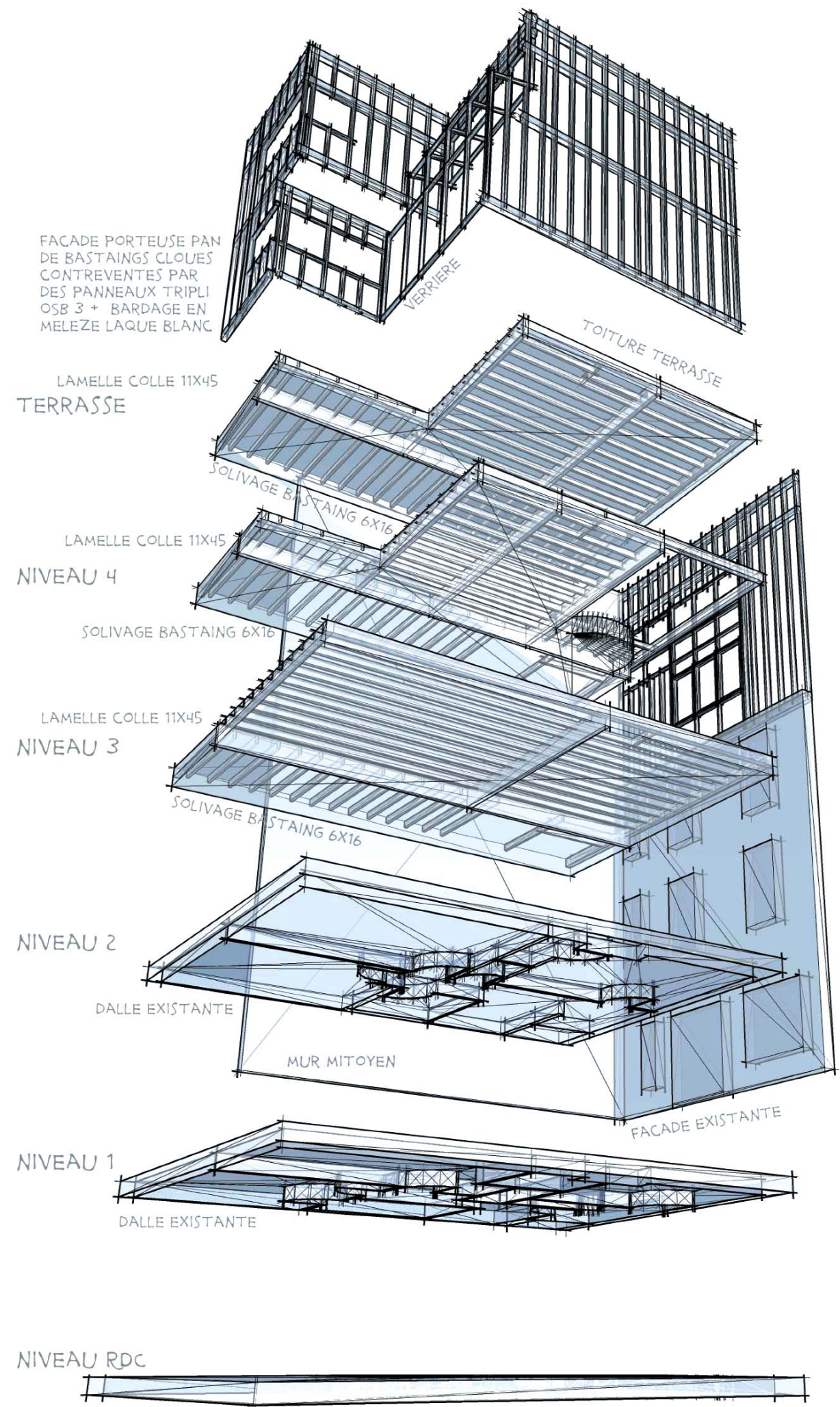


LA DÉMOLITION

Le cloisonnement intérieur de tout l'existant a été démoli. Les chapes, les cloisons, les lots techniques, les menuiseries ont été refaits. Un ascenseur a été créé.

Côté rue, le rez-de-chaussée a été paré de pavés de verre (les ouvertures existaient déjà).

Côté cour, une ouverture de 6 m de long a été créée.



SURÉLÉVATION EN BOIS

PROTÉGER LES TRAVAUX

Un échafaudage a été levé de chaque côté de l'immeuble et un parapluie en tôle couvre l'ensemble.



MONTAGE DES PANNEAUX

Les montants et les traverses ont été découpés sur-mesure, montés et assemblés sur place, puis contreventés par un panneau OSB de 10 mm cloué. Le bâtiment existant et ses mitoyens étant légèrement irréguliers, la préfabrication devait être exclue. L'isolation est assurée par 120 mm de laine de roche. La paroi est couverte côté intérieur du pare vapeur, puis de plaques de plâtre. Côté extérieur le pare-pluie sépare l'OSB du bardage en mélèze laqué blanc.



MONTAGE DES PLANCHERS

À chaque niveau de la surélévation une poutre en lamellé-collé repose sur les façades porteuses et sur le poteau ajouté pour alléger les fondations (structure poteau poutre). Vient ensuite le solivage. Entre les solives, l'isolation est assurée par de la laine de roche. Des plaques de plâtre composent le plafond. Côté plancher, une chape est coulée sur un plancher collaborant de type Lewis, le DTU n'autorisant pas l'étanchéité sur bac acier sur solivage bois pour des surfaces supérieures à 15 m².



LA TOITURE TERRASSE

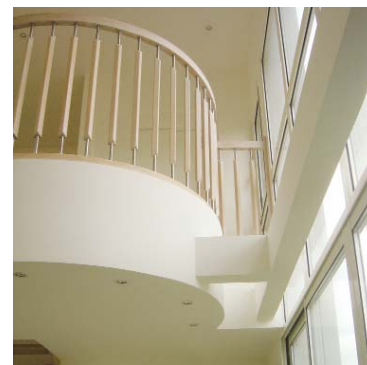
Le dernier étage est inaccessible. L'étanchéité de la toiture est assurée par un revêtement bitumineux.

LES MENUISERIES

Double vitrage 4/12/4, châssis en aluminium laqué blanc.



Ci-dessus et ci-dessous, vue depuis le niveau 3 de la circulation en niveau 4.



« Les deux étages créés sont largement ouverts, lumineux et aérés, reprenant le langage stylistique des lofts ou des ateliers d'artistes qui dominent les toitures parisiennes. Côté rue, la surélévation présente une façade lisse, sobre, ouverte par une grande baie centrale donnant sur une double hauteur. Côté cour, elle présente des terrasses en gradins ouvertes sur le ciel et le soleil. »

Ivan Fouquet